Vaiſſeaux du Roi, à la gamelle comme les Matelots. *Veut-il donc*, ajoute-t-il, *que le Capitaine les admette à ſa table?* N'y a-t-il donc aucun milieu entre la gamelle du Matelot & la table du Commandant? Seroit-ce un grand effort en faveur des jeunes gens de famille, quand on auroit pour eux dans un moindre degré les égards qu'on a pour Meſſieurs les Gardes Marine qui prennent la ration & demie que l'Ordonnance de 1689 leur aſſigne, c'eſt-à-dire, *une ration de plus que les autres*, & qui font enſuite leur ménage à frais communs & en particulier? Quel grand mal y auroit-il quand on procureroit un pareil adouciſſement à nos enfans? Ce ſont des petites diſtinctions qui aiguiſent les ſentimens, & qui, par gradation, impriment aux ſubalternes cet eſprit de ſubordination, ſans lequel le Commandement eſt ſans nerf & ſans vigueur.

Je finirai ma lettre, Monſieur, par quelques réflexions. Eſt-il indifférent au progrès de la navigation & du commerce maritime que les Navires Marchands ſoient commandés par des Matelots qui n'ont rien à perdre ni à ménager, & qui parviennent par les ſeules campagnes ſur les Vaiſſeaux du Roi, à obtenir les expéditions & congé de Maître ou de Capitaine, ou que ces mêmes Navires ſoient confiés par les Armateurs à leurs enfans, à leurs neveux, ou à des fils d'anciens Capitaines qui ont été bien élevés, & qui ont une fortune & une réputation à ménager? Si la choſe eſt indifférente, tout eſt dit, & il n'y a plus rien à diſcuter; mais ſi elle ne l'eſt pas, ſi l'on doit croire que le commerce augmenteroit en proportion de la confiance que l'on auroit en ceux qui en ſeroient les régiſſeurs, que cette confiance doit être plus ou moins forte, ſuivant l'opinion que l'on peut avoir des ſujets auxquels on confie ſes Navires & ſes cargaiſons, que cette opinion eſt décidée, lorſqu'un Négociant peut employer ſon fils, ſon neveu, ſon parent, & très chancelante lorſqu'il doit ſe rapporter à des hommes inconnus, groſſiers & ſans éducation, eſt-il permis d'héſiter à prononcer ſur l'importance de relever notre marine marchande, & d'établir ſur les Vaiſſeaux du Roi un rang intermédiaire entre les Officiers de S. M. & le Matelot pour l'exécution des campagnes que les Ordonnances exigent, Ordonnances très-ſages, dont on tâche toujours d'être diſpenſé, ou dont le défaut d'exécution prive la marine marchande de ſujets utiles. Diſons plus, combien de pauvres Gentilshommes hors d'état d'entrer dans le Service militaire, ne dédaigneroient pas la profeſſion honorable de Capt. Marchand & celle du commerce maritime; combien de cadets de bonne maiſon, trouveroient dans cette route le chemin honnête de la fortune, ſans être à charge à l'Etat ni à leur famille, & en rendant à l'Etat & à leur famille les ſervices les plus eſſentiels: quel eſt le Négociant, l'Armateur qui ne préfere un homme bien né, auquel on doit ſuppoſer des ſentimens d'honneur & de probité, pour lui confier ſon Vaiſſeau & ſon bien, à tout ce qu'on voit aujourd'hui de Maîtres & de Capitaines de Navires? Il eſt juſte qu'un Matelot qui ſe diſtingue dans ſon état, parvienne au rang de Capitaine, & qu'il ſoit employé, s'il le mérite, mais eſt-il bien juſte qu'il n'y ait que des Matelots à employer, ainſi que cela arrivera par la répugnance que des pauvres Gentilshommes & d'honnêtes Bourgeois doivent avoir de ſe voir confondus dans les claſſes & ſur les Vaiſſeaux du Roi avec les Matelots, répugnance naturele & qui l'emporte ſur toute autre conſidération? Je le demande à l'Auteur de la lettre de votre Gazette N°. 44. Le patriotiſme dont elle reſpire, m'eſt garant de ſes ſentimens.

DE BORDEAUX, *le 6 Septembre* 1764.

PRIX *des marchandiſes des Iſles au cent.*

Sucre blanc premiere *ſorte*, 54 à 56 ℔; ſeconde *ſorte*, 52 à 53 ℔; — troiſiéme *ſorte*, 48 à 50 ℔; — blanc commun, 43 à 45 ℔; petit commun, 38 à 40 ℔; — tête, 34 à 36 ℔; — ſucre brut de Leogane, 32 à 33 ℔; du Cap, 28 à 30 ℔; — de St. Louis, 26 à 28 ℔; — de la Martinique, 24 ℔; — coton de St. Domingue, 140 à 145 ℔; — de la Martinique, 125 à 130 ℔; — gingembre blanc, 35 ℔; — gris, 25 ℔; — canefice, 15 ℔; — ſirop de ſucre, 14 ℔ 10 ß, — amidon du Pays, 19 ℔; — fer aſſorti de Suede, 16 à 17 ℔; — plomb

en ſaumon, 25 ℔; — fer blanc, 130 ℔ le *barril* (*a*).

MARCHANDISES *à la livre.*

Caffé de la Martinique nouveau fin, 16 à 16 ß 6 ₰; — Marchand, 15 à 15 ß 6 ₰; — vieux, 13 ß 6 ₰ à 14 ß; — inférieur, 12 ß 6 ₰; — caffé de St. Domingue, nouveau fin, 14 à 15 ß; — marchand, 12 ß 6 ₰ à 13 ß; — vieux, 11 à 11 ß 6 ₰; inférieur, 10 ß; — jaune, 13 ß 6 ₰ à 14 ß; indigo bleu & violet, 9 ℔ 10 ß à 10 ℔; mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔; — cuivré fin, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 15 ß; — marchand, 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 7 ß 6 ₰; — inférieur, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15; — rocou, 1 ℔ 4 ß; — cacao des Caraques, 1 ℔ 15 ß; de la Martinique, 13 ß 6 ₰.

Prix des grains & eau-de-vie.

Froment, 8 à 11 ℔; — ſeigle du Pays, 6 ℔ 18 ß 6 ₰ le *boiſſeau*, peſant 120 ℔; eau-de-vie, 90 ℔ les 32 *veltes* peu demandée.

NAVIRES *en coutume.*

Le Navire l'AIMABLE MONIQUE, de Bordeaux, Armateur *M. Virazel*, *Chevret*, Courtier; — le CARAIBE, de Bordeaux, Armateur M. *Aquart*, *Caubet*, Courtier; les SIX FRERES, de Bordeaux, Armateurs MM. *Durand l'aîné & Duprat*, *Delmeſtre*, Courtier; — la NANNETTE, de Bordeaux, Armateurs MM. *Frigiere & Barthés*, *Jude*, Courtier; — l'ŒCONOME, de Bordeaux, Armateur M. *Pierre Menoire*, *Delmeſtre*, Courtier; — l'ANGELIQUE, de Bordeaux, Armateurs MM. *Lamaletie*, *Lathuiliere & Compagnie*, *Delmeſtre*, Courtier; — la MARIE CLAIRE, de Bordeaux, Armateur M. *Girard*, *Caubet*, Courtier; — le COLOMBIER, de Bordeaux, Armateurs MM. *Defieux freres*, *Jude*, Courtier; — la MINERVE de Bordeaux, Armateur M. *Laboubée*, *Chevret*, Courtier; — l'HEUREUSE PAIX, de Bordeaux, Armateur M. *Laſſon l'aîné*, *Caubet*, Courtier; — le PRINTEMPS, de Bordeaux, Armateur M. *Iſaac Couturier*, *Delmeſtre*, Courtier; — la JEANNE ELISABETH, de Bordeaux, Armateurs MM. *Teſtar & Lameſtrie*, *Chevret*, Courtier; — le FIDELE GUILLAUME, de Libourne, Armateur M. *Laſſus*, *Jude*, Courtier; — la Ste. ANNE, de Bordeaux, Armateur M. *Langlumé le jeune*, *Jude*, Courtier; — le CID, de Bordeaux, Armateur M. *F. Tixoſa*, *Delmeſtre*, Courtier.

(*a*) *Le Barril de fer blanc de deux mines: le fort doit peſer* 280 ℔, *& le mince* 230 ℔.

DE LA ROCHELLE *le* 8 *Septembre* 1764.

Le Navire l'*Aimable Angélique*, Capitaine *Cadou*, mit à la voile le 5 de ce mois pour aller au Cap & à la Louiſiane; il eſt parti d'un très bon vent qui continue toujours, qui, s'il dure davantage, retardera l'arrivée des Navires que nous attendons des Iſles.

Le tems eſt très-favorable pour la vigne; s'il continue pendant tout ce mois, on pourra encore faire du ſel, il vaut actuellement en Ré, 690 ℔; le ſel blanc en Seudres, 620 ℔; & le Chaudiere, 560 ℔ les 28 *muids*.

L'eau-de-vie de cette Ville vaut 88 à 90 ℔; — celle de St. Martin, 96 ℔; — celle de Seudres, 81 ℔; — celle d'Oleron, 84 à 85 ℔; — & l'eau-de-vie de Cognac, 75 ℔ les 27 *veltes*.

Il n'y a aucune variation dans le prix des denrées de l'Amérique.

Il eſt ſorti d'ici pendant le courant du mois d'Août, 33, 763 ℔ d'indigo; — 44, 888 ℔ de ſucre brut; — 288, 174 ℔ de ſucre terré; — 65, 050 ℔ de ſucre en pain; — 213, 174 ℔ de caffé; — 121, 791 *veltes* d'eau-de vie; — 9, 948 ℔ de coton; — 640 ℔ de caſſe; — & 147, 200 ℔ de ſirop melaſſe.

PRIX *des grains à Marans le* 4 *Septembre.*

Le Froment nouveau, 160 à 165 ℔ le *tonneau* peſant 2200 ℔ *poids de marc*; — le vieux, 130 à 125 ℔; — le ſeigle 100 ℔; l'orge, 90 ℔;

DU HAVRE, *le* 14 *Septembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port pendant le mois d'Août inclusivement, 48 Navires, dont 31 François, 8 Anglois, 8 Hollandois, un Suédois, dont 4 en relâche & un en leſt, les 43 autres chargés de 1273 barriques, 75 tierçons, 96 quarts de ſucre terré, tête & brut; — de 148 boucauds 507 barriques, 282 tierçons, 928 quarts 1920 ſacs de caffé de la Martinique, de la Guadaloupe & de St. Domingue; —

de 499 balles, 88 balles & ballots, 147 ballots de coton de l'Amérique ; — de 17 barriques, 1 tierçon, 14 quarts, un ancre d'indigo de l'Amérique ; — de 1014 billes de bois de Gayac ; — de 2000 ℔ de bois de teinture ; — de 4 barriques, 24 quarts 18 ſacs, 4 barrils de cacao ; — d'une caiſſe de chocolat ; — de 35 barrils de citrons & de confitures ; — de 24 caiſſes de liqueurs ; de 21 caves, 1 barril de ſirop ; — de 2 caiſſes de ſavon ; — de 22 barriques, 2 piéces d'huile ; — de 30 barriques 14 futailles, 48 barrils d'huile de poiſſon ; de 24 barriques d'huile de lin ; — de 50 ballots de réglisſe ; — de 6 barriques 1 futaille de ſouffre ; — de 43 tonneaux, 81 barriques, 85 demi-muids, 12 tierçons 16 ſixains, 27 pipes, 66 caiſſes, 1 barril de vins de différentes qualités ; — de 1815 barrils, 40 tierçons de bœuf ; de 268 frequins, 150 demi-frequins, 140 quarts, 100 demi-quarts, 10 demi-barrils de beurre ; — de 50 ancres de lard ; — de 66 frequins, 6 demi frequins de ſuif ; — de 130 caiſſes, 60 caiſſons de chandelle ; — de 10 barrils, 10 demi barrils de langues ; — de 12 tierçons de ſaumon ; — d'une futaille de tabac ; — de 23 boucauds de cendre de tabac ; — de 60 barrils de gaudron ; de 98 barrils de brai ; — d'un grenier de douvelles ; — de 5 mâts, 5 petits mâts ; — de 12 matéraux ; — d'un grenier, 1068 planches de ſapin ; — de 1182 barres, 3 ancres de fer ; — de 3 quarts, 2 barrils 1 coffre de caret ; — de 657 muids, 16 boiſſeaux de ſel ; — d'un manequin d'aniſette ; — de 132 chaldres, 9 killes & demie, un grenier de charbon de terre ; d'une caiſſe, 1 barril de clinquaillerie ; de 5 futailles de cire ; — de 2 tonneaux de plumes à écrire ; — de 13000 petits barrils de noir de fumée ; — de 4 caiſſes 10 balles, 2 ballots 1 panier 2 boites, 3 paquets, deux coffres, 2 malles de marchandiſes ; — de 8 futailles, 6 fonds, 3 bandes, un paquet de cuivre ; — d'une malle de hardes ; — de 2 pipes, 1 futaille 1 tierçon de ſaumure ; — de 75 blocs, 10 barrils d'étain ; d'un grenier d'os de bœufs ; — de 2 barrils un panier d'antimoine ; — de 4 barriques de verdet ; — de 2 barriques de tartre ; — de 6 barriques de criſtal de tartre ; — d'un grenier de liége ; — de 20 plants ; — de 90 balles, 269 petites balles, 25 bottes de chanvre ; de 2 ballots de lin ; — de 120 nattes ; de 3 barriques de melaſſe ; — de 20 dents d'éléphant ; d'un grenier de poterie ; — de 3 boucauds de ſelles & harnois de chevaux ; — de 400 dames-jeannes ; — de 118 piéces de cordage ; — d'un ballot de peaux de dains ; de 2 ballots de toile à voiles ; de 8 ballots de toile fougere ; — de 17 ballots de toiles de Bretagne ; — de 31 barriques de toileries ; — de 2 chaiſes de commodités ; — d'un chariot d'enfant ; — de 38 balles 4 ballots de laine ; — d'un matelas ; — d'un canon de fuſil ; — de 5 barriques, 40 ſacs de gruau ; — de 193 barrils de cauris ; — de 2 barrils, 12 bottes, 3 paquets de broſſeries ; d'un barril de graine ; — d'un caroſſe ; — de 3 barrils de litarge ; d'un paquet de baleine ; d'une balle de bouchons ; — de 43 tonneaux, 9 ſeptiers, 1 grenier d'avoine ; de 4 milliers 20 pains de réſine & de brai ſec ; — de 13 barriques & demie de dégras ; — de 3 balles de mouchoirs ; — de 8 balles de marchandiſes des Indes ; — de 165 balles de ſoude ; — de 18 balles, 22 ballots d'amandes ; — d'une demie pipe de jus de limon ; — de 20 barrils de farine ; — de 5 tierçons de vinaigre, de 6 barrils de cuiſſes d'oyes ; — de 4 futailles 1 barrique de jambons ; de 12 caiſſons de fruits à l'eau-devie ; — de 2 futailles 1 piéce de couperoſe ; — de 14 barrils de ceruſe ; — de 2 coffres, 5 demi-coffres, 1 panier, 1 caiſſe de pipes ; de 5 barriques de terres lavées d'orphevre ; de 6 criks ; d'un moulin à caffé ; — de 16 bottes d'acier ; — de 200 feuillards ; de 84 futailles de féves ; — d'une caiſſe de bouteilles & ſerrures de rechange ; de 18 barrils, 1 panier, un caiſſon d'eau de vie d'Andaye ; — de 130 piéces, 36 barriques 2 tierçons, 13 quarts, 33 ancres d'eau-de-vie ; — d'un barril de corail ; de 950 canevettes ; — de 294 caves vuides ; d'un barril de brun rouge ; — de 6 futailles de garance ; — de 6 barrils de noir à imprimer ; — de 1115 fromages ; — de 4 douzaines de pinceaux à gaudron ; — de 700 barbues ; — d'une barrique d'ail ; — de 96 chaldres de meules à Taillandier ; de 6 balles de peaux de chevres.

MARCHÉ *de Mont-l'héry du* 10 *Septembre.*

Il s'eſt trouvé 45 muids de bled, le meilleur a été vendu 16 ℔ à 16 ℔ 10 ß ; le médiocre 14 ℔ 10 ß à 15 ℔ le *ſeptier.*

Il y avoit 7 à 8 muids d'avoine, la vieille a été vendue 12 ℔ 10 ß & 13 ℔; la nouvelle 12 ℔ le *ſeptier* de dix-huit boiſſeaux. L'orge s'eſt vendue 7 ℔ 10 ß le ſeptier.

BESTIAUX.

MARCHÉ *tenu à Seaux le* 10 *Septembre.*

Il a été conduit à ce marché 126 bœufs, 176 vaches & 4443 moutons; le bœuf a été vendu ſur le pied de 5 ß 6 ₰ la ℔; — la vache 5 ß 4 ₰; — & le mouton 6 ß. Il y avoit 98 bœufs, 53 vaches de plus, & 3370 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere, diminution qui eſt aſſez compenſée par l'augmentation des précédentes ſemaines.

VACHES *à lait vendues à la plaine des Sablons le* 11 *Septembre.*

Il y avoit 52 vaches; il en a été vendu 44 depuis 54, 60, 70 ℔, juſqu'à 100 la *piéce.*

MARCHÉ *de Poiſſi du Jeudi* 13 *Septembre.*

Il a été expoſé audit marché 1006 bœufs, 308 vaches, 248 veaux & 6861 moutons; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß 6 ₰ la ℔; la vache 5 ß 8 ₰; le veau & le mouton 6 ß la ℔.

Il y avoit 30 gros beſtiaux, 12 veaux & 2203 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

DE PARIS, *le* 15 *Septembre* 1764.

PRIX *de différentes marchandiſes d'épiceries.*

Sucre d'Orléans, premiere *qualité*, 94 à 97 ℔ le *cent*; — ſucre en caſſon, 90 ℔; — caſſonade de la Martinique, premiere *ſorte*, 85 ℔; ſeconde *ſorte*, 75 ℔; caſſonade de St. Domingue, premiere *ſorte*, 67 ℔ 10 ß à 65 ℔; — huile *ſuperfine* du Port maurice, 59 à 60 ℔; — demi-fine, 54 à 55 ℔; — commune, 50 à 52 ℔; — huile *ſuperfine* de Provence, 60 ℔; — vieille huile de navette, 30 ℔; — nouvelle 28 ℔; — huile de lin, 31 ℔; — huile de noix, 35 ℔; huile d'œillet, 32 ℔; — eſſence de térébentine, 35 à 36 ℔; caffé de la Martinique, 95; — caffé de St. Domingue, 75 ℔; — caffé des Iſles, 85 ℔; — fromage de Lyon, 50 ℔; — beurre fondu nouveau, 51 à 52 ℔; amandes douces de Provence, 80 ℔; d°. de Barbarie, 45 ℔; ſavon de Marſeille, 41 à 42 ℔; — ſoude, 27 ℔; — rottin 65 ℔ le *cent.*

Argent vif, ou mercure en bouillon, 4 ℔ 4 ß la ℔; — vermillon en barril, 4 ℔ 12 ß; canelle en ſurons, 13 ℔; — girofle en boucaud, 10 ℔ 10 ß; — thé boé en caiſſe, 3 ℔; — en demi-caiſſe, 3 ℔ 2 ß; & en quart de caiſſe, 3 ℔ 5 ß; — thé verd en caiſſe, 5 ℔ 5 ß; — en demi-caiſſe, 5 ℔ 10 ß; & en quart de caiſſe, 5 ℔ 12 ß; verd de gris en *poche*, 1 ℔ 12 ℔; — verd de veſſie en *poche*, 3 ℔; — manne de Sileſie en caiſſe, 2 ℔ 14 ß à 2 ℔ 15 ß; — manne graſſe de calabre, 2 ℔ 12 ß la ℔.

AVIS.

Le Sieur MEROUX donne avis qu'il a des vins provenans des cantons de Châlon ſur Saone, incluſivement juſqu'à Dijon. Ceux qui voudront lui faire l'honneur d'en gouter, s'adreſſeront à Paris, à l'*Hôtel de Picardie rue de Seine*, où il eſt actuellement. Son domicile eſt à Dijon, *rue Poulaillerie, près le bas du Bourg.* Ceux qui luiferont l'honneur de lui écrire auront la bonté d'affranchir leurs lettres. Il livrera ledit vin, tant en piéces qu'en bouteilles, à juſte prix.

FOURAGES.

Les foins vieux ont été vendus à la barriere S. Michel, le 13, le 14 & le 15 Septembre, 37 & 38 ℔; — & les foins nouveaux ont été vendus les mêmes jours, 26, 27 à 28 ℔ le *cent.*

La paille a été vendue au Fauxbourg S. Martin le 13, Septembre, 13 & 14 ℔ 10 ß le *cent*; — le foin 25 & 26 ℔ le *cent.* le 14, la paille, 14 & 15 ℔; — le foin, 27 & 28 ℔; — le Samedi 15, la paille s'eſt vendue 13 & 14 ℔; le foin, 25, 27 & 28 ℔ le *cent.*

BEURRES ET ŒUFS.

Le Jeudi 13 Septembre, le beurre en motte de Gournai a été vendu à la Halle de Paris, 16 ß *la livre*; — le beurre en motte de Chartres & de la Ferté, 12 ß la ℔; celui en livre du Gatinois, 11 ß 6 ₰; & le beurre roulé de l'Aigle 11 ß *la livre.*

Les œufs de Gournai & ceux de Longjumeau, ont été vendus le même jour, 31 ℔; — ceux d'Arras 28 ℔; — & ceux de Picardie, 27 ℔ *le millier.*

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit les 14 & 15 Septembre à 5 pouces; — & le Dimanche 16 dudit mois, à 6 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Septembre 1764.	*Du Vendredi 14.*	*Du Samedi 15.*
Actions des Indes.	1040	1050
Emprunts de la Compagnie.	482	482
Promeſſes de la Compagnie.		5 3/4
Actions des Fermes.	1037 1/2	1035
Troiſiéme Loterie Royale.		810
Lots de la troiſiéme Loterie.		
Duplicata de la troiſiéme.		
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		
Annuités.	491	491
Coupons d'Annuités.	97 1/2	97 1/2
Emprunt de 50 millions.	7	7 1/4
Colonies, 1759.	7 3/4	8
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.	6e. 8.	7e. 8 1/2.
Canada	25 1/2	25 1/2
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p 0/0		
A 3 p 0/0 ſur les Cuirs.	54 1/2	54 1/2
A 3 p 0/0 ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 3/8	56 1/2
Londres.	31 1/16	31 1/16
Hambourg.	177 3/4	177 3/4
Madrid.	15	15
Cadix.	14 17 6	14 17 6
Livourne.	93 3/4.	93 3/4
Lyon, *Août.*	au pair	au pair

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de* 24 ℔ *par année. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 *ſols la feuille, contenant* 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 11 Septembre.

Passage du Sund.

Le 21 Août le Navire du Capitaine *Jelle Hanſen*, de Woutſent, venant de Seudres; — celui du Capitaine *Setſe Piebes de Jonges*, venant du Croiſic; — celui du Capitaine *Arend Meyer*, de Workum, allant de Bordeaux à Stetin; — le 22 Août, le Navire du Cap. *Jan Douwes*, d'Amſterdam, allant de Peterſbourg à Toulon, chargé de chanvre; — celui du Cap. *Pieter Kramp*, de Dantzic, allant de Bourneuf à Dantzic, chargé de ſel; — celui du Cap. *Bonne Attes*, venant du Croiſic; — celui du Capitaine *Johan Hend. Wergen*, de Stetin, venant de Bordeaux, chargé de ſucre; celui du Capitaine *Jan Reynders*, d'Amſterdam, allant de Noirmoutier à Koniſberg, chargé de ſel; celui du Capitaine *Martin Lens*, de Dantzic, allant de Vannes à Dantzic, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Martin Hypler*, de Koniſberg, allant de Noirmoutier à Koniſberg, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Jeremias Blomgluiſt*; d'Aboe, allant de Bordeaux à Aboe; — celui du Capitaine *Gaſpar Mutſemberg*, de Lubek, allant de Rouen à Peteſbourg, chargé de marchandiſes; celui du Capitaine *Claes Gerbrand*, d'Amſterdam, venant de Marennes; — celui du Capitaine *Jan Hanſe Swart*, de Vrieſland, venant de Seudres; — celui du Capitaine *Gauke Gerbrands*, de Lemmer, venant du Croiſic; — le 24 Août, le Navire du Capitaine *Johan Hend Hoorn*, de Koniſberg, allant de Bordeaux à Stetin, chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Carl. Reimers*, de Straalſund, allant de Bordeaux à Stockholm, chargé de ſucre; — celui du Capitaine *Laurent Van Oſten*, de Dantzic, allant de Bordeaux à Dantzic, chargé de vin; — le 25, le Navire du Capitaine *Heſſel Jans*, de Vrieſland, venant de Seudres; — celui du Capitaine *Adriaan de Boer*, de Hoorn, venant d'Oleron; — celui du Capitaine *Jan Barends*, de Peterſbourg, allant de Bordeaux à Peterſbourg, chargé d'eau-de-vie.

De Marseille, *le 22 Août* 1764.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 15 au 21 Août, le Capitaine *Auguſtin Cruvelier*, de la Ciotat, commandant la Barque la Volage, venant d'Acre, d'où il eſt parti le 16 Juin. Il y a laiſſé les Capitaines *Sermet* & *Abeille*, & dit que le 24 du mois paſſé, étant à 3 lieues de diſtance de Malthe, il a rencontré le Capitaine *Sigaud* allant de Malthe à Gênes, qu'il a quitté le 9 de ce mois ſur le Cap Corſe.

☞ Le Capitaine *Mathieu-Noël Boyer*, de la Ciotat, commandant la Barque l'Heureuse, venant d'Alexandrette, d'où il eſt parti le 16 Mai. Ce Capitaine a mouillé le 26 à Chypres, en a mis ſous voile le 30, y ayant laiſſé le Capitaine *Auguſtin Brue*, deſtiné pour Damiette; il rapporte que le 13 Juin, étant ſur le parage de Rhodes, il a rencontré le Capitaine *Belhome*, allant de Conſtantinople à Damiette, & que le 24 Juillet, étant au parage de Naples, il a parlé au Capitaine *Louis Bauſ-*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ſier, commandant la corvette la MARIE, allant à Alexandrie.

☞ Le Capitaine *Etienne Coreil* de la Ciotat, commandant la Tartanne la VIERGE DE GRACE, venant du Fangas de Tortoſe, d'où il eſt parti le 9 de ce mois, ayant ſur ſon bord 4 paſſagers provenant de l'équipage de la Tartane, commandée par le Capitaine *Gautier*, venant de Carthagene & d'Almérie, qui a coulé à fond le 26 Juillet à 4 lieues de Tortoſe, tout l'équipage s'étant ſauvé dans la Chaloupe.

☞ Le Capitaine Jean *Reynaud*, de Marſeille, commandant le Senau la NIMPHE, parti de St. Pierre de la Martinique, le 11 Juin, chargé de ſucre, de caffé, de coton, de cuirs & de cacao. Ce Capitaine y a laiſſé la Frégate du Roi commandée par M. de *Fenelon*, & les Capitaines *Debergue*, *Daniel*, *Dupleſſis*, *Pech*, *Iſnardon*, *Lartigues*, *Vidal*, *Daſtour*, *Gras*, *Fougeiret*, *Chataud*, *Vigues*, *Guirard*, *Barry*, *Doudon*, *Curet* & *Rigordy*, & rapporte que le lendemain de ſon départ, il a apperçu au travers de la Guadaloupe, 17 Vaiſſeaux, 9 Senaus ou Brigantins & une Tartane qui mouiloient dans la rade, que ladite Tartane batant la flamme blanche, a tiré un coup de canon. Il eſt entré le 26 Juillet dans le Détroit, & ajoute que le 31, étant par le travers d'Almérie, il a apperçu un Vaiſſeau qu'il croit le MENTOR, parti de ce Port.

☞ Le Capitaine *Louis Becquet*, de St. Vallery, commandant le Vaiſſeau le SIMBOLE DE LA PAIX, venant de Liſbonne, d'où il eſt parti le 24 du mois de Juillet. Il a abordé le 8 du courant à Alicante, & en a mis ſous voile le 10 & rapporte que le lendemain il a vu 2 gros Vaiſſeaux qu'il préſume venir des Iſles Françoiſes, avec leſquels il a fait route juſqu'au 13 ſur Palamos.

☞ Le Capitaine *Jean-Joſeph Bouis*, de Martigues, commandant la Tartane St. JEAN DE MATHA, venant de Safi, d'où il eſt parti le 10 du mois paſſé. Il y a laiſſé les Capitaines *Caudiere* & *Sax*, deſtinés pour cette Ville. Il rapporte que les Corſaires Saletins avoient conduit à Ste. Croix 2 bâtimens François, un de la Rochelle, & l'autre de Nantes, deſtinés tous les deux pour les Iſles Françoiſes, & que le 21 Juin, un autre Corſaire Saletin monté de 20 canons, & équipé d'environ 300 hommes, ayant relâché à Safi, en avoit mis ſous voile 4 jours après. Il ajoute que le 5 de ce mois, étant entre Alzira & Larrache; il a rencontré 2 Vaiſſeaux de guerre, 2 Sambequins & 3 Chebecs Eſpagnols, faiſant route au Sud Oueſt, & que le 13 étant ſur Barcelonne, il a parlé au Capitaine *Loit*, Danois, parti de Safi un jour avant lui, avec lequel il a fait route juſqu'au 16 du courant.

☞ Le Capitaine *Jean-Baptiſte Julien*, de Marſeille, commandant la Pinque les AMES DU PURGATOIRE, venant d'Alicante, d'où il eſt parti le 14 du courant. Il y a laiſſé le Capitaine *Moulin*, deſtiné pour cette Ville, & rapporte que le 18, étant à 12 lieues de Cadequiez, il a parlé au Capitaine *Villaquier*, venant de St. Domingue, qu'il a quitté une heure après.

☞ Le Capitaine *Jean-Baptiſte Megy*, de Marſeille, commandant la Pinque St. FRANÇOIS XAVIER, venant de Salonique d'où il eſt parti le premier Juillet, y ayant laiſſé les Capitaines *Martin* de St. Torpés & *Reynaud* de la Ciotat, qui devoient en partir quelques jours après lui pour Marſeille, & les Capitaines *Gipier*, *Pellegrin*, *Perou*, *Villeneuve*, en caravane. Ce Capitaine rapporte que le 31 Juillet étant à 5 lieues diſtant de la Pantelerie, il a parlé au commandant de deux frégates Napolitaines qui donnoient la chaſſe à une Galiote Barbareſque.

DO BORDEAUX, *le* 30 *Août* 1764.

Prix des grains & eaux-de-vie.

Froment, 8 à 11 ℔ 2 ß; — ſeigle du Pays, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔ le *Boiſſeau*, peſant 120 ℔; — eau-de-vie, 90 ℔ les 32 *veltes*, peu demandée.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 24 & le 28 Août, le Navire le PRINTEMPS, de Bordeaux, de 120 tonneaux, Capitaine *Altazin*, venant de Fayal, chargé de 78 barriques, 2 tierçons de ſucre terré; — de 45 barriques, 94 quarts, 91 ſacs de caffé; — de 9 barriques d'indigo, le tout provenant du Navire la THERESE, de Bordeaux, Capitaine *Fogere*, condamné à

Lisbonne, le Capitaine Altazin a chargé aussi à Fayal un service de Porcelaine; 3 piéces ½, 2 quarts, 30 pots de vin. Le Navire la MARIE-CATHERINE, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *l'Amoureux*, venant du Cap, chargé de 215 barriques, 7 quarts, 4 ancres de sucre terré; — de 106 barriques 1 quart de sucre brut; — de 13 boucauds, 13 futailles, 143 barriques, 259 quarts, 8 tierçons, 74 barrils, 2 ancres de caffé; — d'un boucaud, 3 futailles, 18 barriques, 2 tierçons, 5 quarts d'indigo; — d'une caisse de liqueurs; — de 2 paniers, 5 caves de sirop; de 8 barrils de confitures; d'une caisse de caret; — de 2 barriques de ferrement de renvoi; — d'une malle de chapeaux de renvoi.

DE LA ROCHELLE *le* 1^er^. *Septembre* 1764.

Il ne nous est arrivé aucun Navire des Colonies depuis le dernier ordinaire, & il ne nous reste plus de sucres à vendre. L'indigo cuivré roule de 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 12 ß. Le caffé de St. Domingue, de 11 à 14 ß la ℔. Nos eaux-de-vie sont assez recherchées, elles valent 88 à 90 ℔ les 27 *veltes*; cette liqueur se soutient à Cognac de 74 à 75 ℔, dans l'Isle de Ré, à 96 ℔ en Seudres & à Oléron, à 81 ℔ les 27 *veltes*.

Le sel s'est chargé en dernier lieu en Ré, à 660 ℔; on le tient actuellement à 700 ℔; celui de Chaudiere de Seudres, à 620 ℔, & le blanc à 700 ℔ les 28 *muids*. On regarde la *saunaison* comme finie, ou, s'il s'en fait encore, l'objet n'en sera pas considérable.

On compte vendanger ici sous 15 jours à 3 semaines, & l'on est toujours dans l'espérance de recueillir de bon vin.

On lança à l'eau le 27 Août, le Navire le MARQUIS DE NARBONNE; ce bâtiment est de 250 tonneaux, & fait honneur au Sr. NASSIVET fils, qui en a été le constructeur

Le froment nouveau a été vendu au marché de Marans le 28 Août, 160 à 165 ℔ le *tonneau*, pesant 2200 ℔ *poids de marc*. Les autres grains aux mêmes prix du précédent marché.

DE ROUEN *le 6 Septembre* 1764.

NAVIRE *en armement*.

Le Navire la SIRENE, fin voilier, du port de 120 tonneaux ou environ, armé de 4 canons & autres menues armes à proportion, 10 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine J. B. BOUTARD, qui commandoit ci devant le NEPTUNE, est en charge au Port de la Ville de Rouen pour aller à LISBONNE, & partira dans le courant de ce mois préfix. Ceux qui voudront y passer ou charger des Marchandises, s'adresseront à MM. CHARLES BOURNISIEN & *fils*, Négocians, audit Capitaine en son bord, ou au Sr. *Leboulenger* son Courtier.

DE LIGNI *en Barrois le* 30 *Août* 1764.

EXTRAIT *d'une lettre au Directeur de la Gazette.*

Si dans ma premiere du 22 Juillet, j'ai donné, Monsieur, quelque raison pour obliger à réduire chez nous l'intérêt légal au taux de nos voisins, pour faire fleurir l'agriculture; dans celle-ci je hasarde quelques réflexions qui tendent à faire voir que cette réduction n'est pas moins nécessaire pour soutenir nos manufactures de toutes espèces, & nous procurer un bon débit de notre superflu.

Je parlerai d'abord de notre marine marchande; mais comment parviendrons-nous à la rendre bonne, si nous n'avons une Ecole de Matelots? Comment la rendre considérable cette Ecole, & aller nous-même vendre notre superflu, & rapporter notre nécessaire, si dans les endroits de notre débit, nous trouvons des concurrens qui vendent à meilleur marché que nous? C'est cependant ce qui arrivera tout le temps que le haut intéret rendra nos armemens plus chers que les leurs, conséquemment le fret & l'assurance; & nous réduira au commerce de nos colonies, qui ne sera pas même exempt *d'interlope*, car le bon marché a lieu par tout.

Toute la France est étonnée que nous soyons tributaires des Hollandois & des Anglois pour notre cabotage, malgré les facilités que COLBERT nous a données en ôtant plusieurs entraves, & en chargeant de droits les marchandises étrangeres, la raison m'en paroît simple, c'est que les droits que ces deux Nations payent en arrivant chez nous, ne les mettent

pas encore au niveau de l'intérêt de l'argent que nous payons, n'étant chez eux qu'à 2 ½ ou à 3 p ⁰/₀ au plus.

Dans l'Etat où nous ſommes, il ſeroit même dangéreux de les empêcher de venir charger dans nos Ports, puiſque nous renchéririons nos marchandiſes, en les conduiſant nous mêmes, & par là nous exciterions l'émulation des Etrangers qui ne ſont que trop attentifs à nous imiter en tout genre pour ſe paſſer de nous, nous en avons des exemples. Si nous ne redoublons point notre travail & nos ſoins, nous devons craindre qu'on ne nous enleve beaucoup de branches de commerce dont nous jouiſſons.

L'allemagne ouvre les yeux ſur ſes intérêts, La Sileſie cherche à nous ſupplanter pour nos ſoieries, l'Angleterre ſe paſſe de nous, tandis qu'elle tire de France des ſommes conſidérables pour des tabacs qui viendroient parfaitement bien dans nos colonies, que nous payerions en denrées, au lieu que nous les ſoldons en argent, pour des ſuifs, des viandes ſalées que nous tirons également de chez eux; la Hollande pour ſon poiſſon & ſes voitures.

Je ne vois aucun moyen pour parer à tous ces inconvéniens, que de nous mettre en état, en réduiſant l'intérêt légal, de chercher les moyens de pouvoir voiturer à auſſi bon marché qu'eux.

On m'objectera peut-être, 1°. Que les Rentiers en ſouffriroient, qu'ils diminueroient leurs dépenſes, & conſéquemment la conſommation. A cela je réponds que ce que nous exporterons de plus, & le donnant à meilleur marché, compenſera bien cette diminution; d'ailleurs, plus il y aura de travail, plus la conſommation augmentera. 2°. Que la réduction feroit reſſerer les bourſes, tous les contrats ne ſe rembourſant pas en un jour; quand même cela ſeroit, y auroit-il quelqu'un aſſez ſimple de ſouffrir auprès de ſon argent, plutôt que de ſe procurer ſes premiers beſoins. Mais, dira-t-on, ils prendront le parti de le faire valoir; tant mieux, il y aura moins d'inutiles.

Je ne connois pas de moyens plus efficaces que les rembourſemens que fait l'état & la réduction de l'intérêt légal.

Dans ma premiere lettre j'ai tâché de prouver que l'agriculture ne peut fleurir qu'en réduiſant l'intérêt légal au taux des voiſins, & que c'eſt le ſeul moyen d'engager les propriétaires à défricher, à marner leurs terres, faire des prairies artificielles pour avoir des beſtiaux & des engrais propres à répandre ſur les terres, qu'une longue ſuite de récoltes a appauvries.

Dans cette ſeconde lettre j'avance qu'il faut avoir une marine marchande bien étendue, que ſi nous voulons conſerver notre commerce, il eſt néceſſaire par toutes ſortes de raiſons, de mettre l'argent au même taux des voiſins, nos péches ſuffiſent pour engager à le faire. COLBERT peu de temps après avoir tiré la Nation de la Barbarie, où elle étoit par rapport au Commerce, l'a réduiſit au denier 20 en 1665. les JONS CARY, les JOSIAS CHIL, les THOMAS CULPEPER, ont prouvé à leur nation que le ſeul moyen de ramener les Concitoyens à l'agriculture, & à faire leur cabotage dont les Hollandois s'étoient emparés, étoit la réduction de l'intérêt de l'argent, chez eux comme chez les Hollandois.

DE BRIE-COMTE-ROBERT, *le 3 Septembie 1764.*

Les marchés au bled ont toujours été bien garnis ici pendant la moiſſon, ils ont été vendus pendant la premiere quinzaine d'Août, ſçavoir; le froment de la récolte de 1762, 16 à 17 ℔ le *ſeptier*, meſure de Paris; — celui de la récolte de 1763, 11 à 15 ℔ 10 ß, & le froment de cette année, 12 à 16 ℔ le *ſeptier*.

L'avoine de la récolte de 1763, 14 à 16 ℔; — celle de cette récolte, 12 à 14 ℔ le *ſeptier*.

Le froment de la récolte de 1762, a été vendu pendant la derniere quinzaine d'Août; 16 ℔ 10 ß à 17 ℔ 10 ß le *ſeptier*; celui de la récolte de 1763, 13 à 16 ℔ 5 ß; — & celui de la préſente récolte, 13 ℔ 10 ß à 16 ℔ 10 ß.

L'avoine de 1763, 16 à 17 ℔ 10 ß; — celle de cette année, 14 à 15 ℔ 10 ß.

Les pluyes continuelles tombées ici pendant la récolte, occaſionneront une différence ſenſible dans le prix des bleds, car ceux qui ont été ſerrés avant, ſont

de toutes beauté, au-lieu que ceux qui n'étoient point encore recueillis, ont beaucoup ſouffert.

MARCHÉ *de Mont-l'héry du 3 Septembre.*

Il s'eſt trouvé 50 muids de bled, le meilleur a été vendu 16 ℔ à 16 ℔ 10 ß; le médiocre 13 ℔ 10 ß à 14 ℔ le *ſeptier*.

Il y avoit 7 à 8 muids d'avoine, la vieille a été vendue 13 ℔; la nouvelle 11 ℔ 10ß le *ſeptier* de dix-huit boiſſeaux. L'orge s'eſt vendue 7 ℔ 10 ß le ſeptier.

BESTIAUX.

MARCHÉ *tenu à Seaux le 3 Septembre* 1764.

Il a été conduit à ce marché 54 bœufs, 203 vaches & 6030 moutons; le bœuf a été vendu ſur le pied de 5 ß 6 d. la ℔; — la vache 5 ß; — & le mouton 5 ß 6 d. Il y avoit 71 gros beſtiaux de moins, & 910 moutons de plus qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

VACHES *à lait vendues à la plaine des Sablons le Mardi 4 Septembre.*

Il y avoit 62 vaches; il en a été vendu 54 depuis 60, 70 ℔, juſqu'à 96, 100 & 105 la *piéce*.

MARCHÉ *de Poiſſi du Jeudi 6 Septembre.*

Il a été expoſé audit marché 1710 bœufs, 449 vaches, 421 veaux & 8395 moutons; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß la ℔; la vache 5 ß 5 d.; le veau 6 ß; & le mouton 5 ß 6 d. auſſi la ℔.

Il y avoit 135 gros beſtiaux & 39 veaux de plus, & 508 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

DE PARIS, *le 7 Septembre* 1764.

Il paroît une Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 23 Août dernier, regiſtrée en Parlement le 4 du préſent mois, laquelle ordonne qu'à commencer du premier Janvier 1765, le droit de DIX SOLS par voie de bois à brûler qui ſera vendue ſur les Ports, Quais & Chantiers de la Ville de Paris, continuera à être perçu pendant ſix années, à commencer du premier Janvier mil ſept cent ſoixante cinq, au profit de l'Hôpital-Général de ladite Ville qui ſeront payés, moitié par les Marchands, & l'autre moitié par les Acheteurs.

FOIRES *qui ſe tiennent pendant le mois d'Octobre.*

Le premier Octobre foire à Reims, elle dure 3 jours, & pour les priviléges 15 jours après, francs de tous droits; — le même jour foire de chevaux & beſtiaux à Fere-en-Tardenois; — le 3, foire de chevaux & beſtiaux à Argentan-en-Normandie; — le 4, foire franche à Laubriere en Anjou; — le même jour à Montargis-en-Gatinois; — le 6, foire de chevaux & de poulains à Calais, qui dure 2 jours; le 9, jour de St. Denis, foires de chevaux & beſtiaux à Mennecy près Corbeil; — à Verneuil-au-Perche, à Toury-en-Beauce; le même jour, foire franche de jeunes poulains à l'Aigle en Normandie à 2 lieues d'Argentan, au haras du Roi, ſur le chemin de Bretagne; — le 10, foire à St. Denis près Paris, qui dure huit jours; — le même jour, foires à St. Quentin & à Coulommiers en-Brie, cette derniere dure 8 jours; — le 11, foire à Cholet-en-Anjou; — le même jour, à Fontenay-en-Poitou, on l'appelle foire de St. Venant, elle dure 3 jours, il s'y vend quantité de chevaux; — le 12 à Châlon-ſur-Marne; — le 13, foire à Nevers-en-Nivernois & à Auzance en-Combrailles; — le 16, foire à Bordeaux, qui dure 15 jours; — le 17, foire à Sens; — le 18, foires à Guérande & à Viés-en-Poitou, cette derniere dure 8 jours; — le même jour, foires à Touquin-en-Brie, à Deſure dans le Boulonois, à Rouen, à Mitry dans l'Iſle de France, à Gravey-en-baſſe-Normandie, cette foire dure juſqu'au lendemain pour les beſtiaux, & principalement pour les moutons; — le même jour 18, foire graſſe à Ahun en la haute Marche; le 19, foire de St. Savinien à Chaume-en-Brie; — le 22, foire à Senlis; — le 24, foire franche à Mormans-en-Brie; — le 25 foire au Queſnoy-en-Haynault, qui dure 8 jours; — le 28 jour de St. Simon St. Jude, foire à Châtillon les-Dombes en Breſſe; — le même jour, foires à Brie-

Comte-Robert, à Nogent-ſur-Seine, à Verdun-en-Bourgogne, à Belleme-au-Perche, à Milly en Gatinois, à Luzarches, à Quérohent ci-devant Montoire, & à Champ-Chevrier-en-Touraine, frontiere d'Anjou; — le 29, foire très-conſidérable à Bourmont, en Baſſigny-Barois; — le même jour à Fontenay-en-Brie & à Eſpernay-en-Champagne.

FOIRES DE BRETAGNE *où ſe vendent les toiles du Pays.*

BASSE BRETAGNE.

Le 16 Octobre, foire à Morlaix; — le 18, foire à Uzel. Il y a une foire qui ſe tient à Pontivy pendant ce mois, mais on en ignore le jour.

HAUTE BRETAGNE.

Le 2 Octobre, foire à Combourg; — le 9 à Antrain, & le 16 foire à Dol.

AVIS DIVERS.

☞ Le Sr. MALISSET, Munitionnaire, qui a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté au camp de Compiegne, du pain de ſa compoſition, dont a fait mention la Gazette de France du 30 Juillet dernier, a imaginé une nouvelle mixtion de farines qui prennent la plus grande faveur, elles ſont connues dans nos Colonies où l'on en a envoyé & fait revenir des barrils, elles ont ſoutenu les traverſées d'aller & de retour, ſans s'échauffer, ni que la qualité en ait été altérée. Le magaſin deſdites farines eſt chez, M. LAMAIGNERE, *Négociant & Armateur au Havre*, qui eſt chargé de la vente de ces farines, & chez lequel on en trouvera en tout temps.

☞ Quoique nous nous ſoyons impoſé la Loi de ne nommer perſonne ſans ſon aveu, cependant M. de MONTALEMBERT DE CERS, *Major de la Ville & Château d'Angoulême, Directeur du Bureau d'Agriculture*, nous pardonnera d'en agir autrement à ſon égard. Son article ſur la graine de lin, inſéré dans la Gazette du 24 Juillet N°. 59, a été ſi bien reçu du public, & peut devenir ſi utile à notre Nation, qne nous nous croyons obligés malgré ſa modeſtie, de le nommer, & de lui rendre juſtice.

EXTRAIT *d'une lettre de Turin du 1er Septembre* 1764.

Nous apprenons dans le moment par une lettre de Turin, qu'il y a eu le 3 du mois d'Août dans les mers de Sardaigne près de L'YSOLA ROSSA, un combat entre trois Galiotes Maltaiſes commandées par le Capitaine FRANCESCO NATALE, & 4 à 5 Galiotes de Tunis, commandées par le BEY de Salonique: trois de ces dernieres, y compris la principale, ont été priſes par les Galiotes Maltaiſes, qui ont attaqué avec beaucoup de bravoure. Il y a eu environ 60 Turcs de tués & de bleſſés, & près de 150 priſonniers. Le Bey de Salonique eſt du nombre des morts. Une des Galiotes Maltaiſes étoit commandée par le nommé ZELALIX ESCLAVON, qui fut le Chef du fameux ſoulevement ſur la Sultane Turque amenée à Malte. L'on a appris cette nouvelle à Turin par les lettres de M. *le Bailli de la Trinité*, Vice-Roi de Sardaigne en date du 17 Août.

BEURRES ET ŒUFS.

Le Jeudi 6 Septembre, le beurre en motte de Gournai a été vendu à la Halle de Paris, 14 ß *la livre*; — le beurre en motte de Chartres & de la Ferté, 9 ß 9 d. la ℔; — celui en livre du Gatinois, 10 ß; & le beurre roulé de l'Aigle 9 ß *la livre*.

Les œufs de Gournai ont été vendus le même jour, 31 ℔; — ceux de Longjumeau, 30 ℔; — ceux d'Arras 28 ℔; — & ceux de Picardie, 27 ℔ *le millier*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit le Vendredi 7 Septembre à 9 pouces; — & le 8 à 7 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Vendredi 7 Septembre 1764.

	℔	ß	d
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*, . . .	4		
La Poularde nouvelle, . .	3	10	
Le chapon vieux, . . .	3		
La Poularde, ...	2		
Le Poulet gras, *mort*, . .	1	14	
Le Poulet commun, . .		16	
Le Poulet gras, *en vie*, . .	1		
Le Poulet commun, . . .		10	
Le Caneton de Rouen, .	4		
Le Canard *de paillier*, . .	1		
Le Faiſandeau, ...	3	10	

Le Levraut,		3	
Le Lapreau,		1	
Le Ramier,			
Le gros Pigeon *gras*,			16
Le Pigeon de voliere,			10
Le Pigeon noir,			8
Le Bizet,			6
La Perdrix grise,			14
La Caille de campag^e.			15
Le Dindon gras *mort*,		5	
Le Dindon commun,		3	
Le Dindon gras en *vie*,		3	10
Le Perdreau gris,		1	7
Le Marcassin,		5	
Le Perdreau rouge,		2	
La Perdrix rouge,		1	
La Caille nourrie,			10

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Vendredi 7 Septembre* 1764.

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le septier*, pesant 240 ℔.	14		à	15		
plusieurs ont vend.	11	15	à	13	15	
Froment nouv.	10		à	14	5	
Seigle *le sep.* 225 ℔	6		à	7	15	
Orge, *le sep.* 225	6	15	à	7	10	
Avoine *le sep.* 110	16		à	19		
Avoine nouv.	15		à	17		
Lentilles.	26		à	34		
Lentilles à la Re^ine	14					
Haricots.	23		à	25		
Pois verds	20		à	26		
Pois gris	13					
Vesce.	10	10	à	12		
Féverolles	12	10	à	13	10	
Millet	19					
Chenevis	12		à	15	10	
Navette	15		à	22		
Senevé	45					
Sarazin						
Genievre	12					
Luzerne	14					
Farine blutée, *le boisseau*	22 ß	6 ₰	à	28 ß		₰
Remoulage	12	6	à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en sacs sur le Port de la Grêve, du 5 au 7 Septembre.*

Froment, *le sept.*	15 ℔	10 ß	à	16 ℔	10 ß
plusieurs ont vend.	13	10	à	15	5
Orge.	6	10	à	7	
Vesce.	12				
Avoine *en sacs*.	16		à	17	
Avoine *en banne*.	13	10	à	15	
Farine blutée, le sac pesant 325 ℔	16		à	32	

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 31 Août 1764.

Amsterdam, 2 usances ½.	36	8	
D°. à vue	36	6	
Rotterdam, 2 usances ½	36	8	
Hambourg, 2 usances ½	35		
Paris	30		7/8 1/2 à 5/8
D°. 2 usances	30		
Bordeaux, 2 usances	30		5/16
Cadix	38		1/8
Madrid.	38		1/2 à 5/8
Bilbao	38		
Libourne	48		1/8 3/8 1/2
Gênes	47		
Venise.	50		
Lisbonne	5	5	1/4
Porto	5	4	3/4 1/4
Dublin	9		1/4 1/8
Agio de la banque d'Holl.	3		

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en espèces	3 ℔	18 ß	₰
D°. en barres	3	18	
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5	2	1/8
D°. petites	5	2	1/8
Grandes Mexicaines	5	2	1/8
D°. petites	5	2	1/8
Argent en barres	5	3	1/2
Cochenille la ℔	15 ß	3 ₰	

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	113 3/8 à 1/2
De la Com. des Indes	147
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	82 1/4 à 5/8
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p°/°	83 3/8 à 1/2
D°. consolidée à 3 p°/°	83 1/8
De la Com. des In. à 3 p°/°	81 1/4
D°. de 1751 à 3 p°/°	
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°/°	
D°. 1758 à 3 ½ p°/°	87 3/8 à 1/2
D°. 1762 à 4 p°/°	94 1/2 à 5/8
Bill. de la C. des I. prime.	40 à 41 ß
De l'Ech. 1763	
Prime	8 à 9 ß
De la Mar. payable en Juil. Escompte	
Annuités à long termes	25 5/8 à 1/2
Souscriptions 1763	
De la Marine. à 4 p°/°	94 1/4 à 1/8
4 p°/° 1763	94 1/4 à 1/2

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Septembre 1764.	*Du Vendredi 7.*	*Du Samedi 8.*
Actions des Indes.	1062 ½	
Emprunts de la Compagnie.		
Promeſſes de la Compagnie.	5 ¾.	
Actions des Fermes.	1040	
Troiſiéme Loterie Royale.	808	
Lots de la troiſiéme Loterie.	5e. t. 4. 9e. t. 7 ¾	
Duplicata de la troiſiéme.		
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.	1 ½	
Annuités.	489	
Coupons d'Annuités.	97	
Emprunt de 50 millions.	7	
Colonies, 1759.	8	
Récépiſſé des Monnoies.	7 Province, 4 Paris	
Époques.	8e. 12. . . . 10e. à 12e. 11 ½.	
Canada	25	
CONTRATS.		FESTE.
Sur la Ville.		
A 4 p ⅌		
A 3 p ⅌ ſur les Cuirs.	54 ½	
A 3 p ⅌ ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ⅝	
Londres.	31 à 31 1/16	
Hambourg.	177 ½	
Madrid.	15	
Cadix.	14 17 6	
Livourne.	94	
Lyon, *Août.*	⅛	

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 4 Septembre.

Passage du Sund.

Le 14 Août le Navire du Capitaine *Joan Scholtz*, d'Amsterdam, allant à Marseille ; — celui du Capitaine *Claes Ubbes*, de Sardam, allant de Riga à Toulon, chargé de mâtures ; — celui du Capitaine *Magnus Blombeck*, de Stockholm, allant à Rouen, chargé de gaudron ; — le 15 Août, le Navire du Capitaine *Gerrit Teckels Swart*, de Workum, allant de Riga à St. Malo ; — celui du Capitaine *Jan Pruyt*, d'Amsterdam, allant à Marseille ; celui du Capitaine *Heere Claeses*, de Lemmer, allant du Croisic à Ostzee, chargé de sel ; — celui du Capitaine *Wyntjen Aryars*, de Sardam, allant de Riga à Cadix, chargé de mâtures ; — celui du Capitaine *Mathias Soderman*, de Stockholm, allant de Nantes à Stockholm, chargé de sucre ; — le 16 Août, le Navire du Capitaine *Joannes Jacobs*, d'Heereveen, allant de Dantzic à Bordeaux, chargé de fer en barres ; — celui du Capitaine *Peter Sypkes*, d'Ameland, allant de Riga à Bordeaux, chargé de mâtures ; — celui du Capitaine *Sybran Hylkes*, de Warnes, allant à Lisbonne, chargé de poutres ; — celui du Capitaine *Martin Alders de Jonge*, de Warnes, allant de Riga à Dieppe, chargé de mâtures ; — le 17 Août, le Navire du Capitaine *Gabriel Will*, de Lubek, allant de Bordeaux à Lubek, chargé de vin.

De Naples *le* 28 *Juillet* 1764.

Depuis le commencement de ce mois il est arrivé environ 180 mille *tomolis* de bled, la plus grande partie venant d'Angleterre. Le prix du grain est à présent tombé à 10 carlins le *tomoli*.

De Londres *le* 24 *Août* 1764.

On apprend par des lettres de la Georgie que la Manufacture de Potasses, établie dans cette Colonie, a été portée à un tel degré de perfection, qu'on croit qu'elle est supérieure à toutes celles de l'Amérique. Les mêmes lettres disent que la récolte du ris ne sera pas aussi bonne qu'on l'attendoit au commencement de l'Eté, à cause des pluyes continuelles qui ont duré très-long-temps, & que l'on craint qu'on ne fasse pas la moitié de la récolte derniere.

Résumé *des principaux articles d'exportation & d'importation enrégistrés à la Douane de Londres du* 19 *au* 31 *Juillet.*

Exporté, 200 quarters de farine pour les Indes Occidentales ; 1971 ℔ d'indigo pour Dublin ; plusieurs marchandises pour la valeur de 16350 ♯ pour l'Amérique septentrionale ; 1300 quarters de froment pour Lisbonne ; 110, 657 ℔ de tabac pour Dieppe ; 100 quarters de froment pour Madere ; 154, 157 ℔ de tabac ; 350 quintaux de sucre rafiné pour Hambourg ; 200 quarters de froment ; 200 dito de seigle pour Faro ; 4000 ℔ de poudre à canon pour la nouvelle York ; 209, 567 ℔ de tabac pour la Hollande & l'Allemagne ; 3566 gallons de liqueurs Angloises pour l'Afrique ; 12000 onces d'argent monnoyé

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pour Gibraltar; 2100 piéces de reveches, * 2000 douzaines de bas pour l'Eſpagne; 40000 peries d'écoſſe pour la Hollande; 58, 733 ℔ de tabac pour St. Sebaſtien; pluſieurs marchandiſes pour la valeur de 8530 ℔ pour la Caroline.

IMPORTÉ 69, 000 ℔ de coton en laine; 2300 d°. filé; 30, 469 ℔ de ſoie torſe, 2010 ℔ d°. écrue de la Méditérranée; 22, 163 quintaux de ſucre; 22, 184 gallons de Rum; 1213 ℔ de ſalſe-pareille des Indes Occidentales; 15, 000 ℔ de cendres gravelées de Trieſte; 16, 000 d°. de Veniſe; 18, 000 ℔ de laine filée d'Hambourg; 130 tonneaux de chanvre de Ruſſie; 300, 699 verges de toile de Dublin; 6000 ℔ d'indigo de Bordeaux.

EXTRAIT *d'une lettre de Vevai en Suiſſe.*

Aimant tout ce qui peut être d'une utilité publique, je fus très-ſatisfait derniérement d'avoir vu une expérience pour prouver l'efficacité d'une méthode pour rendre le bois moins combuſtible, découverte faite par le Docteur HENCHOZ. Lorſque la compagnie fut aſſemblée, on diſtribua pluſieurs buches qui avoient été préparées ſelon la méthode du Docteur: nous fimes un grand feu, on y jetta une de ces buches, & elle y fut long-temps entiere, comme ſi elle eût repouſſé le feu. A la fin cependant, elle fut conſumée ou plutôt réduite en cendre, mais ſans jetter de flâme. Nous répétames cette expérience pluſieurs fois, & toujours avec le même ſuccès, d'où nous conclumes que dans un feu ordinaire, ces buches reſteroient ſans être conſumées. Vous deſirerez peut-être que je puiſſe vous informer de quelle maniere ces buches étoient préparées; je ſuis aſſez heureux pour pouvoir vous obliger ſur le champ. La méthode eſt ſimple, c'eſt ſeulement en trempant le bois dans de l'eau où on a fait diſſoudre une quantité égale de ſel & de vitriol, mais l'eau devroit être preſque *ſaturée*, ou le ſuccès ne ſeroit pas ſi certain. Le bois doit être ſec, & il eſt propre alors à toutes ſortes de choſes, mais il ſemble s'adapter plus particuliérement à la boiſerie, comme ce qui eſt le plus dangereux lorſque le feu prend à une maiſon.

* *Sorte d'étoffe friſée.*

DE BORDEAUX, *le 25 Août 1764.*

PRIX *des marchandiſes des Iſles qui ont varié.*

Sucre, premiere ſorte, 56 à 58 ℔ le *cent*; ſeconde ſorte, 52 à 53 ℔; — troiſiéme ſorte, 48 à 49 ℔ 10 ß; — petit ſucre, 44 à 45 ℔; — ſucre commun, 40 à 41 ℔; ſucre tête, 36 à 38 ℔; — ſucre brut de Leogane, 30 à 32 ℔; — d°. du Cap, 28 à 30 ℔; — d°. de St. Louis, 26 à 28 ℔; ſucre brut de la Martinique, 24 ℔; — coton de la Martinique, 125 à 130 ℔; — canefice, 15 à 18 ℔ le *cent*.

MARCHANDISES *à la livre.*

Caffé de la Martinique fin, 16 ß 6 ₰ à 17 ß; — d°. marchand, 15 ß 6 ₰; — vieux, 14 ß 6 ₰; — caffé de St. Domingue fin, 14 ß 6 ₰; — d° marchand nouveau, 13 ß; d°. jaune, 13 ß 6 ₰ à 14 ß; — d°. vieux, 11 ß 6 ₰; — indigo bleu & violet, 9 ℔ 10 ß à 10 ℔; — d°. mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔; — d°. cuivré fin, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 15 ß; — d°. cuivré ordinaire, 5 ℔ 5 ß; — froment, 8 à 11 ℔ le *boiſſeau* peſant 120 ℔; — ſeigle du Pays, 5 ℔ 10 ß à 6 ℔ 10 ß; — eau-de-vie, 95 ℔ les 32 *veltes* peu demandée.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port les Navires la GLOIRE, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Beſſe*, venant du Port au Prince; la Ste. ANNE, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine *Labontan*; — la MARIE CLAIRE, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *Chariol*, venant tous deux du Cap; — l'AIMABLE MONIQUE, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *Leſpes*; — L'HEUREUSE PAIX, de Bordeaux, de 160 tonneaux, Capitaine *Suan*; — le St. MATHIEU, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *Maneſcat*, venant tous trois de St. Domingue; — la HENRIETTE, de Bordeaux, de 120 tonneaux, Capitaine *Rouſſeau*; — le LION, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Cap. *Riou de la Geſſe*; — la MARIE JEANNE de la Guadaloupe, de 150 tonneaux, Capitaine *Signoux*; — le MARQUIS DE PEINIER, de la Guadaloupe, de 180 tonneaux, Capitaine *Maraquey*; — l'AIMABLE MARIE, de Bordeaux, de 120 tonneaux, Capitaine *Maſſe*, venant tous cinq de la Guadaloupe, chargés de 1469 barriques, 1 tierçon, 66 quarts de ſucre brut; — de 14 barriques de ſucre

tête ; — de 1522 barriques, 9 tierçons ; 71 quarts, 2 barrils, 1 ancre de ſucre terré ; — de 57 boucauds, 49 futailles, 205 barriques, 61 tierçons, 866 quarts, 70 barrils, 4 ancres, 30 ſacs de caffé ; d'un boucaud, 41 futailles, 14 barriques, 66 tierçons, 30 quarts, 10 ancres 1 ſac d'indigo ; — de 8 barriques, 7 quarts, 83 ſacs de cacao ; — de 6 caiſſes de pâte de cacao ; — de 3 caiſſes, 1 ſac de caret ; de 37 caiſſes, 34 caves, 1 caiſſon, de ſirop ; — de 65 barrils, 6 caiſſes, 1 caiſſon, 4 pots de confitures ; — de 30 caiſſes de liqueurs ; — de 2 greniers de merain ; — d'une dent de morphil ; — d'une caiſſe de porcelaine ; — d'un grenier, 1000 pieds de bois à meubles ; — de 42 madriers de bois d'acajou ; de 2 caiſſes de baume ; — de 24 ſacs de gingembre ; — d'un grenier de canefice ; de 102 ſacs de poivre ; — de 30 barrils de ris ; — de 4 bouteilles de tabac ; — de 180 balles, 54 ballots, 47 ballotins, 7 matelas, un oreiller de coton.

Il eſt arrivé audit lieu le 14 Août, le Navire la *Julie Elizabeth*, de la Guadaloupe, de 70 tonneaux, Capitaine *Camus*, venant de la Guadaloupe, & *l'aimable Marie*, de Bordeaux, de 60 tonneaux, Capitaine *Cannonier*, venant de St. Domingue, chargés de 57 barriques de ſucre brut ; — de 124 barriques, 1 tierçon, 1 quart de ſucre terré ; — de 48 futailles, 2 barriques, 13 tierçons, 145 quarts, 40 ſacs de caffé ; — de 6 barrils, 4 quarts de confitures ; de 5 balles ou ballots, 2 matelas de coton ; — de 61 ſacs de gingembre ; — de 60 cuirs en poil.

NAVIRES *en coutume.*

L'ÉTOILE DU NORD, de Bordeaux, Armateur M. *Filhot*, *Delmeſtre*, Courtier ; la DAUZILLE, de Bordeaux, Armateurs MM. *Blanc freres*, Capitaine le S. *Martin Bonet*, *Chevret*, Courtier ; — le CROISSANT, de Bordeaux, Armateurs MM. *Thouron freres*, *Chevret*, Courtier ; — le St. JACQUES, de Bordeaux, Armateur M. *Cabarrus le jeune*, *Delmeſtre*, Courtier ; le PORT AU PRINCE, de Bordeaux, Armateur M. *Carrié l'aîné*, Capitaine le S. *Louis Fournier*, *Chevret*, Courtier ; — le MARÉCHAL DE RICHELIEU, de Bordeaux, Armateur M. *Mathieu l'aîné*, *Caubet*, Courtier ; — le SUFFISANT, de Bordeaux, Armateur M. *Lafon Ladebat*, *Caubet*, Courtier ; — le BUSSAC & le DON DE DIEU, de Bordeaux, Armateur M. *Rocaute de Buſſac*, *Caubet*, Courtier ; — le COMTE D'ESTAING, de Bordeaux, Armateur M. *Bonniot*, Capitaine le Sr. *Caillau*, *Delmeſtre*, Courtier ; — le FRANÇOIS, de Bayonne, Armateurs MM. *Frigiere & Barthés*, *Jude*, Courtier ; — le HUSSARD, de Bordeaux, Armateur M. *Boiron*, *Chevret*, Courtier ; — la FÉLICITÉ, de Bordeaux, Armateur M. *Brouſtera*, Capitaine le ſieur *Gautier*, *Jude*, Courtier.

DE LA ROCHELLE, *le 25 Août 1764.*

Si le beau temps qu'il fait ici continue, nos vendanges pourront ſe faire vers le 15 du mois prochain, avec l'eſpérance de faire de très-bon vin. Si il continuoit pendant le mois de Septembre, on auroit lieu d'eſpérer que nos marais ſalans produiroient une aſſez grande quantité de ſel pour diminuer le prix de cette denrée qui n'a aucun prix fixe pour le préſent, le ſel de Chaudiere & de Seudres, vaut actuellement 620 ℔ ; le blanc 700 ℔, & ſuivant quelques achats faits à l'Iſle de Ré, il revient à plus de 700 ℔ les 28 *muids* rendus à bord des Navires.

Il n'arrive point ici de Navires des Colonies, les premiers qui apporteront des ſucres en auront ſuivant les apparences, un prompt débit, car il ne nous en reſte que très-peu ; les derniers de troiſiéme qualité ont été vendus de 47 à 49 ℔ le *cent* ; les bruts, 30 à 36 ℔. Le caffé de St. Domingue a été vendu 11 à 14 ß la ℔, ſuivant la qualité ; l'indigo cuivré, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 12 ß ; le coton, 150 à 160 ℔ le *cent*.

L'eau-de-vie vaut ici 88 ℔. Celle de Cognac 75 ℔ ; — celle de l'Iſle de Ré, 96 ℔ ; celles de Seudres & d'Oléron, 81 à 82 ℔ les 27 veltes.

Les Navires le *St. Marc*, Capitaine Auguſtin, deſtiné pour le Cap & pour la Louiſiane, & la *Mariette*, Capitaine Delouche, pour la Guadaloupe, mirent à la voile il y a trois jours.

PRIX *des grains à Marans le 21 Août.*

Froment nouveau, 166 à 170 ℔ ; — le vieux, 140 à 145 ℔ ; — le ſeigle, 106 à 110 ℔ ; — l'orge, 85 à 90 ℔ le *tonneau*, peſant 2200 ℔ *poids de marc*.

DU HAVRE, *le 29 Août* 1764.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port le 20, juſques & compris le 29 Août, le Navire Anglois le *Recouvrement*, Capitaine Jean Strickland; le Brigantin Anglois le *Cheſne* Capitaine Raymond Vaſey, & le Brigantain Anglois *la Polly*, Capitaine Guillaume Boue, venant tous trois de Newcaſtle, chargés de 2 greniers, 9 *killes* ½ de charbon de terre;— de 65 chaldres de meules à Taillandier;—de 30 piéces de plomb; de 2 futailles de couperoſe.

☞ Le Navire *la jeune Julie*, Capitaine Bachelet, venant de la Guadaloupe, chargé de 158 barriques, 7 tierçons, 7 quarts de ſucre terré; — de 119 balles & 7 ballots de coton; — de 4 barriques de cacao; — de 32 barriques, 55 tierçons, 66 quarts, 60 ſacs de caffé.

☞ Le Bateau Hollandois le *Croyerſtin*, Capitaine Jacob Maaſdyk, venant de Fleſſingue, chargé de 6 futailles de garance; — de 8 barrils de céruſe; — de 24 barriques d'huile de baleine; — de 48 barrils d'huile de poiſſon; — de 24 barriques d'huile de lin; — de 30 ſaumons de plomb; — de 799 pains de fromage.

☞ Le Smac Hollandois, le *jeune Pierre*, Capitaine Taake Janſen, venant d'Hambourg, chargé de 13, 000 petits barrils de noir de fumée; — d'une caiſſe, 75 barrils de bray; — de 36 balles, 4 ballots de laine; — de 8 futailles, 1 paquet, 1 fond de cuivre; — de 12 botes d'acier; — de 6 barrils de noir à imprimer; — de 2 tonneaux de plumes à écrire; — d'un ballot de graine; — d'un grenier de douvelles & d'un caroſſe.

☞ Le Navire la *Douce Marie*, Capitaine Sauvage, venant du Cap, dont on n'a point encore le chargement.

DEPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 24 & le 25 Août, le Navire la *Confiance*, Capitaine Laumoſne, allant à la Guadaloupe; — le Navire la *Mere de famille*, Capitaine Leſcan, allant au Cap; — le Senau Hollandois, *l'Apolonia Jacoba*, Capitaine Weſterbeck, allant à Rotterdam, chargé de ſucre & de caffé.

MARCHÉ *de Mont-lhéry du* 27 *Août*

Il y avoit quarante-cinq muids de bled: il a été vendu, ſçavoir; celui de 1762, 15 ℔ 10 ß; celui de 1763, 14 ℔; celui de cette année 16 ℔ 10 ß le *ſeptier*.

Il y avoit 6 à 7 muids d'avoine, la vieille a été vendue 13 ℔; la nouvelle 15 ℔ 5 ß le *ſeptier* de dix-huit boiſſeaux. L'orge s'eſt vendue 7 ℔ le ſeptier.

BESTIAUX.

MARCHÉ *tenu à Seaux le* 27 *Août* 1764.

Il a été conduit à ce marché 34 bœufs, 152 vaches & 7313 moutons; le bœuf a été vendu ſur le pied de 5 ß 6 ₰ la ℔; — la vache 5 ß; — & le mouton 5 ß 6 ₰. Il y avoit 7 gros beſtiaux & 1802 moutons de plus qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

VACHES *à lait vendues à la plaine des Sablons le Mardi* 28 *Août.*

Il y avoit 95 vaches; il en a été vendu 76 depuis 54, 60, 72 ℔, juſqu'à 96, 100 & 110 ℔ la *piéce*,

MARCHÉ *de Poiſſi du Jeudi* 30 *Août.*

Il a été expoſé audit marché 1741 bœufs, 408 vaches, 300 veaux & 9995 moutons; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß 6 ₰ la ℔; la vache 5 ß 4 ₰; le veau 6 ß; & le mouton 5 ß 6 ₰ auſſi la ℔.

Il y avoit 58 gros beſtiaux de plus, 69 veaux & 49 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

FERME *des ſuifs du* 31 *Août* 1764.

Le ſuif s'eſt vendu cette ſemaine, 35 à 37 ß la *meſure* de 5 ℔ & demie.

VENTE *de la Compagnie des Indes à l'Orient.*

LA COMPAGNIE DES INDES expoſera en vente à l'Orient le 8 Octobre 1764 & jours ſuivans, en la maniere accoutumée, les marchandiſes apportées par les Vaiſſeaux la FIDELLE, le VAILLANT, le MASSIAC, l'ADOUR & le VILLEVAULT, venant des Iſles de France & de Bourbon; le CHOISEUL, le BEAUMONT & la PAIX, venant de la Chine, arrivés à l'Orient dans le courant de la préſente année 1764.

SÇAVOIR:

deux millions, 615, 200 ℔ de caffé de Bourbon; — 32, 160 ℔ de cauris, dont 10 milliers livrables à Dunkerque; — 1, 363, 627 ℔ de thé boé; — 27, 356 ℔ de thé camphou; — 2, 877 ℔ de thé peko; 10, 317 ℔ de thé Saotchaon; — 2, 022 ℔

d°. ſupérieur ; — 204, 340 ℔ de thé verd ſupérieur ; — 86, 344 ℔ de thé verd tonkay ; — 6, 234 ℔ de thé haywen ; — 5, 780 ℔ d°. *idem* skin ; — 72, 103 ℔ de bois de ſapan ; — 61, 993 ℔ d'eſquine ; 13, 831 ℔ de ſoie écrue de Nankin ; — 249 caiſſes de porcelaine bleue & blanche ; 160 caiſſes de porcelaine de couleur ; 771 cabarets vernis de 6 grandeurs différentes ; — 120 piéces de pekins unis ; — 100 piéces de gourgourans ; — 30 piéces patiſſoies ; — 50 piéces de ſatins unis ; — 50 piéces de damas ; — 38 piéces de damas de 2 couleurs ; — 2, 950 paquets de rottins ; — 11, 436 aunes de toiles de coton blanches & mouſſelines diverſes ; — 558 aunes de toiles diverſes de l'Inde, rayées de couleur ; — 61 aunes d'armoiſins peints ; — 1, 297 mouchoirs de toile peinte ; 16, 416 aunes de toiles peintes diverſes.

La Compagnie vendra auſſi, livrable à Bordeaux, une partie d'environ 15 milliers de poivre qu'elle y attend, ſi elle lui arrive à temps pour cela.

Les Adjudicataires ne pourront avoir la livraiſon de leurs marchandiſes, qu'après qu'ils auront payé au Caiſſier de la Compagnie à l'Orient, le montant de leurs adjudications, en argent comptant ou en lettres de change bien & duement acceptées de toute ſatisfaction.

Le payement comptant des marchandiſes eſt fixé au 8 Novembre prochain ; le payement à uſance au 8 Décembre ſuivant, & celui à 2 uſances au 8 Janvier auſſi prochain, pour les Villes & places du Royaume, dénommées ci-deſſous, ſoit qu'il y ait jour de grace ou non.

Elle accordera 10 pour cent d'eſcompte pour le payement comptant de toutes les marchandiſes, neuf pour cent pour le payement à uſance, & 8 pour cent pour le payement à 2 uſances.

Elle recevra en payement de ſes adjudicataires, des lettres de change dans les termes ci-deſſus, ſur les Villes ci-après ſeulement ; ſçavoir, ſur Paris, Rouen, la Rochelle, St. Malo, Nantes, l'Orient, & Bordeaux. Elle recevra auſſi pour comptant juſqu'au 8 Novenmbre incluſivement, les lettres ſur Amſterdam, Londres & Hambourg, à ſoixante jours de date.

A l'égard de Lyon, les lettres en payement de ſaints, ſeront reçues pour le ſecond payement, & jouiront de l'eſcompte de neuf pour cent.

Elle n'admettra en payement aucunes lettres de change au-deſſous de la ſomme de mille livres.

Les Adjudicataires ſeront tenus de prendre ſous 10 jours au plus tard après la vente finie, la livraiſon des lots qui leur auront été adjugés, laquelle ne leur ſera néanmoins faite qu'après qu'ils auront payé le montant de leur adjudication, en argent ou en lettres de change, ainſi qu'il eſt dit ci-deſſus.

Réflexions *ſur la culture des terres.*

M. Letrosne, Avocat du Roi au Bailliage d'Orléans, vient de faire imprimer ſon Diſcours ſur l'état actuel de la Magiſtrature, prononcé le 15 Novembre 1763, avec des notes. Nous croyons devoir rapporter celle de la page 72, qui indique d'une façon très-énergique, la ſuite des principes qui dérivent du tableau œconomique développé par l'Auteur Citoyen de la Philoſophie Rurale, & qui a le plus grand rapport à tout ce qui a été dit dans nos feuilles ſur le Commerce des grains. Ce Diſcours ſe vend chez Panckoucke, *Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe.*

L'Auteur s'exprime ainſi, 1°. La terre ne produit rien ou preſque rien ſans culture.

2°. La culture exige un fond primitif d'avances, & des frais annuels.

3°. Ce fond doit être auſſi ſacré que la propriété des héritages mêmes. Il doit être d'autant plus reſpecté, que la terre ne peut être enlevée, au-lieu que les richeſſes d'exploitation peuvent être dérobées à la terre & portées ailleurs. Elles peuvent être attaquées ſourdement, ſans que le Gouvernement s'en apperçoive, & s'échapper des mains du cultivateur, au grand préjudice de la réproduction.

4°. La grande culture exige de fortes avances, & donne un grand produit ; la petite culture en exige moins, mais ne rend preſque rien, donc elle eſt plus couteuſe.

5°. Les richeſſes avancées tous les ans, & riſquées par le cultivateur, doivent lui être reſtituées tous les ans avec l'intérêt

de ſes avances primitives & annuelles aſſez fort pour le mettre en état de ſubvenir aux accidens, & de ſoutenir ſon attelier. Or, cette reſtitution ne peut lui être faite que par la vente de ſes denrées.

6°. Il n'y a de produit net qu'après le rembourſement des avances, & le payement du bénéfice ou intérêt dû au cultivateur.

7°. Le cultivateur vit ſur ce bénéfice ; mais l'Etat, le Propriétaire, le Clergé, les Rentiers, toute la claſſe ſtérile & tout le reſte de la Nation, ne vit que ſur le produit net, c'eſt-à-dire, ſur ce qui excéde la portion immune & inattaquable du cultivateur.

8°. Il eſt donc bien intéreſſant pour toutes les claſſes de Citoyens, qu'il exiſte un grand produit net. Or, la quotité du produit net dépend uniquement de la vente plus ou moins avantageuſe des denrées.

9°. Les denrées ſont des biens par leur nature, mais elles ne ſont richeſſes que par leur valeur.

1°. Donc l'abondance, jointe à une grande valeur, eſt le point où il faut tendre : donc une Nation ne doit jamais craindre de voir ſes denrées à un prix trop haut, (la diſette à part) parce qu'elle ne doit pas craindre d'avoir un trop grand revenu.

11°. Or, la valeur vénale dépend du plus ou moins de conſommation des denrées de premier beſoin.

12°. Donc ſi la quantité des denrées excéde de beaucoup la conſommation nationale ; ce ſuperflu n'eſt plus richeſſes, & nuit à la valeur du néceſſaire. Il faut 60 ſeptiers au-lieu de 40 pour rembourſer le cultivateur, 30 au-lieu de 20 pour payer le Propriétaire, 18 au-lieu de 12 pour payer l'Impôt ; c'eſt 36 ſeptiers de perte ſur 108.

13°. Le bled eſt la denrée la plus néceſſaire ; mais on ne peut en faire d'excès ; la conſommation dépend du plus ou moins de population ; donc ſi la population nationale ne ſuffit pas, il eſt indiſpenſable, pour ſoutenir la valeur, d'aller chercher des conſommateurs par le moyen du commerce, à qui il appartient de procurer le débit & la valeur.

14°. Quand même la conſommation nationale ſeroit au pair avec l'agriculture, il faudroit encore exporter, ſi on veut étendre la culture qui n'a d'autres bornes que la conſommation.

15°. La culture étant impraticable ſans le ſecours des beſtiaux, ſoit comme agens, ſoit comme engrais ; l'accroiſſement de la culture entraine la multiplication des beſtiaux ; nouvelle branche de richeſſe pour la Nation.

16°. Mais s'il dépend d'une nation de faire tomber la valeur de ſes grains & d'anéantir ſon revenu, en fermant toutes les communications ; il ne dépend pas d'elle de donner à ſes denrées autant de valeur qu'elle pouroit le deſirer. Tout ce qu'elle peut faire eſt de participer au prix commun des grains chez les Nations voiſines, & même l'effet de la concurrence ſera de le faire tomber. (Il eſt à 21 ℔ en Angleterre le ſeptier, il tombera à 18 ℔ dès que la France ſe préſentera pour le partager.)

17°. Or c'eſt le commerce qui établit ce niveau invariable entre les Nations commerçantes.

18°. Il faut donc décharger ce commerce de toute eſpèce de droits au-dedans & au-dehors du Royaume, car tout Impôt donne aux Etrangers un avantage ſur nous, & il faut donc lui laiſſer la plus grande liberté au-dedans & au-dehors, pour l'entrée & pour la ſortie, pour les Regnicoles & pour les Etrangers ; car, qu'importe qui nous débarraſſe de notre ſuperflu & qui voiture nos denrées. Le grand intérêt d'une Nation agricole, eſt de vendre & de procurer à ſes productions des débouchés à moindres frais qu'il eſt poſſible, parce que les frais ſont pris ſur la choſe, diminuent le bénéfice, & ſont un grand obſtacle à la ſortie. Elle doit donc établir la concurrence entre ſes Voituriers & les Voituries étrangers, & ne pas reſtraindre ſon exportation pour vouloir profiter ſeule du mince bénéfice de la voiture, ſur-tout lorſqu'elle n'a point aſſez de Vaiſſeaux pour y ſuffire, & que les Etrangers ont le fret moins cher.

19°. Le commerce des premieres denrées eſt donc le commerce le plus eſſentiel à une Nation agricole. Plus il eſt rapide & libre, & plus les denrées ont de valeur, plus la réproduction eſt forte, plus il y a de produit net, plus la Nation eſt riche, plus le propriétaire a de revenu, plus il dépenſe, & met les autres claſſes en état

de dépenſer; par conſéquent plus la population augmente, car elle eſt toujours en raiſon des moyens de ſubſiſtance.

20°. Le grand avantage de l'exportation ne conſiſte pas tant dans la quantité des grains qu'on peut exporter, & qui ſera très bornée par la concurrence, que dans la participation au prix commun de l'Europe, dans l'avantage d'un prix égal & ſoutenu; dans la petite augmentation de valeur, mais conſtante, qui fera refluer plus de richeſſes dans la campagne où elles ſe reproduiſent au centuple : 20 ß de plus ſeulement par ſeptier ſur le froment, 10 ß ſur les menus grains, forment un bénéfice pour les cultivateurs de 50 millions, ſomme au-deſſus du montant du pied de la taille.

21°. Voici la marche du revenu dans l'état proſpere. Il eſt diſtribué par le propriétaire, moitié à la claſſe productive, moitié à la claſſe ſtérile, mais de maniere que chaque moitié, ſans s'arrêter un inſtant, paſſe & repaſſe de l'une à l'autre claſſe par le moyen des achats & des ventes néceſſitées par les beſoins mutuels, ce qui opere un reverſement continuel & réciproque qui fait mouvoir & vivifie toute la machine œconomique.

22°. Donc, puiſque tout le revenu paſſe par chacune des deux claſſes, il eſt auſſi intéreſſant pour la claſſe ſtérile qu'il l'eſt pour la claſſe productive, que les denrées ayent une grande valeur, ou ce qui eſt la même choſe, qu'il y ait un grand revenu dans l'Etat, parce que tout le revenu ſe dépenſe annuellement, & que la dépenſe procure du ſalaire & de l'ouvrage à tous ceux qui ne vivent que de leur travail.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Samedi premier Septembre 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*,	4	10	
La Poularde nouvelle,	3	10	
Le chapon vieux,	3		
La Poularde,	2	10	
Le Poulet gras, *mort*,	1	14	
Le Poulet commun,		19	
Le Poulet gras, *en vie*,		19	
Le Poulet commun,		10	
Le Caneton de Rouen,			
Le Canard *de paillier*,	1	5	
Le Faiſandeau,	4		
Le Levraut,	2	10	
Le Lapreau,	1		
Le Ramier,			
Le gros Pigeon *gras*,		15	
Le Pigeon de voliere,		12	
Le Pigeon noir,		9	
Le Bizet,		6	
La Perdrix,		11	
La Caille de campage,		15	
Le Dindon gras *mort*,	4		
Le Dindon commun,	3		
Le Dindon gras en *vie*,	3	10	
Le Perdreau gris,	1		
Le Marcaſſin,	9		
Le Perdreau rouge,	2	5	
La Perdrix rouge,		16	
La Caille nourrie,		8	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Samedi* 1er. *Septembre* 1764.

	℔	ß	₰	℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔.	15	5	à	16	5	
pluſieurs ont vend.	11		à	15		
Froment nouv.	11		à	14	10	
Seigle *le ſep.* 225 ℔	5		à	7	15	
Orge, *le ſep.* 225	6	10	à	7	10	
Avoine *le ſep.* 110	16		à	18	10	
Avoine nouvelle	14	10	à	16	10	
Lentilles.	24		à	37		
Haricots.	20		à	31		
Ronds	18					
Poids verds	16		à	27		
Pois gris.	12	10	à	14		
Veſce.	9		à	11		
Féverolles	13		à	13	10	
Millet	19		à	21		
Chenevis	13	10	à	15		
Féves ſuiſſes.	26					
Lin	32					
Navette	17		à	23		
Sarazin	7					
Senevé.	36		à	52		
Genievre	15		à	18		
Farine blutée, *le boiſſeau*	22 ß	6 ₰	à	28 ß	₰	
Remoulage	16	9	à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 30 *Août au* 1er. *Septem.*

	℔	ß		℔	ß	
Froment, *le ſept.*	15 ℔	5 ß	à	16 ℔	10 ß	
pluſieurs ont vend.	13	10	à	15		
Orge.	6	10	à	7		
Veſce.	12	10				
Avoine *en ſacs*.	16		à	17		
Avoine *en banne*.	13	10	à	15		
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	24		à	32		

Dans la Gazette du premier Septembre, N°. 70, premiere colonne de la premiere page, au-lieu du titre de Salé le 15 Juillet 1764, *liſez*, de Cadix le 17 Juillet 1764.